

Etaient présents :

Direction

Mme la Principale - Mme Manivet-Delaye ; Mme la Principale adjointe – Mme Boucher

Professeurs :

Section Internationale : Mme Fady - Anglais ; (M. Terrisse – Histoire Géographie, excusé)

CPE : Mme Briot

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Mainente, Mathieu, Aubet, Jordan, White et Guillanton

Représentants des élèves :

Lana Van Tussenbroek, Ellie Foster, Katelyn Rowe et Leyla Mudarres

Le Conseil international débute à 17h30

I. Bilan 2016-2017

Mme Fady présente les résultats:

Résultats au DNBI (Diplôme National du Brevet option International) – 100% de réussite. Sur 31 élèves, 23 ont obtenu la mention Très bien - 7 la mention Bien - 1 la mention Assez-Bien. On relève cette année que tous les élèves inter ont obtenu une mention au Brevet.

Concours d'entrée en 2nde internationale au lycée Duby : sur un total de 31 élèves en 3ème, 30 élèves se sont présentés au concours et 28 ont été admis (2 élèves n'ont pas été admis, en raison de résultats un peu juste dans d'autres matières que l'anglais). Mme Fady insiste à nouveau sur le niveau académique élevé de la section internationale du lycée Duby. Les élèves doivent être capables non seulement de suivre un programme dense en OIB, mais également la préparation aux épreuves du baccalauréat général. Dès lors est aussi évaluée la capacité de travail de l'élève, qui ressort aussi bien de son dossier scolaire que des appréciations de ses professeurs.

II. Année scolaire 2017-2018

1) Les effectifs 2017-2018

57 candidats se sont présentés à l'examen. 32 élèves ont été admis.

Mme Fady rappelle que la section anglophone est destinée à des élèves qui parlent anglais, français ayant effectués une partie de leur scolarité en milieu anglophone ou d'origine anglophone. Elle indique que le niveau des élèves lui semble de plus en plus élevé d'année en année. 55 des 57 dossiers présentés étaient de qualité.

Effectifs par classe :

6ème : 32 élèves + 2 élèves anglophones*

5ème : 32 élèves (dont 2 nouveau cette année)

4ème : 30 élèves (dont 2 nouveau cette année)

3ème : 29 élèves (dont 2 intégrés en 4ème l'an passé, 1 cette année) + 2 élèves anglophones*.

(*anglophones = élèves dont la langue maternelle est l'anglais. Ils assistent aux cours de Mme Fady. Ils ont le statut de 'non inter' et ne sont pas en section internationale. Leur présence ne vise qu'à leur permettre une intégration plus rapide au sein du Collège Mignet du fait de leurs difficultés en français).

Pour mémoire effectifs vacants annoncés lors du CI du 12 janvier 2017 pour la rentrée 2017-2018 : 2 places en 3ème - 0 places en 4ème - 0 place en 5ème

2) Projets de la section anglophone:

Mme Fady expose les projets de l'année en cours :

- **Echange avec l'Irlande:** cette année les 3ème reçoivent des irlandais et les 4ème partiront en Irlande, dans une école de Dublin.
- **Correspondants grecs:** les échanges se poursuivent comme l'an dernier.
- **Théâtre :** les élèves préparent des représentations qui seront présentées devant les autres élèves, avant les vacances de février si les élèves sont prêts.
 - 4ème: Dracula
 - 5ème: Harry Potter
- Les élèves de 3ème effectuent un **projet avec la CIMADE**, ils abordent notamment la question des migrants.
- Les élèves de 4ème préparent un **Green Day** sur la citoyenneté et l'Eco responsabilité ; ils travaillent avec le zoo de la Barben sur la conservation des animaux. Le projet est aussi ouvert aux non inter.
- Un **projet d'atelier théâtre en anglais** est prévu pour les élèves de 3ème Inter et non Inter.

3) Projets APELEVIA

- **Accueil des familles de 6^{ème} le jour de la rentrée** : depuis 5 ans maintenant, les nouveaux parents d'élèves de 6^{ème} de la Section Internationale sont accueillis par APELEVIA, le jour de la rentrée des classes dans une salle du collège. A cette occasion, le rôle de l'association au sein de l'établissement est présenté et un document explicatif, en français et en anglais, sur l'organisation du collège en France leur est remis. Ce temps a pour but de favoriser une rentrée scolaire sereine aux nouvelles familles. Cette réunion d'information, appréciée des familles et de la direction, sera renouvelée à nouveau pour la rentrée 2018/2019.
- **Thanksgiving 6^{ème} et 5^{ème}** : en accord avec la direction, 57 élèves ont participé au repas de Thanksgiving organisé par Apelevia au restaurant Le Cintra le 9 octobre dernier, en présence de M. Terrisse, Mme Briot, M. Castillo et de 5 mamans volontaires. Ce repas traditionnel est suivi du récit du tout premier repas de Thanksgiving et de son importance dans la culture anglo-saxonne. Ce moment culturel et convivial permet aux 6^e et 5^e de mieux se connaître (en effet, à l'initiative de Mme Fady, chaque 5^e est « tutor » ou partenaire d'accueil d'un 6^e avec qui il échange ses impressions, ses conseils, etc, par l'intermédiaire d'un cahier de correspondance, dans les premières semaines au collège). Pour perpétuer la tradition, de la « Cranberry sauce » et des « pumpkin pies » préparées par des mamans, ont été servies et les élèves ont écrit plusieurs cartes de « Thanksgiving » à la fin du repas. Leurs productions sont affichées sur un 'Unity Quilt' offert cette année à la cantine de Mignet, en remerciement pour les délicieux repas préparés tout au long de l'année scolaire.
- **Halloween party 4^{ème}** : cette soirée est accueillie chez une famille de parents d'élèves volontaires de la classe, hors du cadre scolaire. Halloween étant célébré dans les pays anglo-saxons, cela permet de perpétuer la tradition pour les anglophones et de faire connaître cette fête aux plus francophones.
- **Fête de fin d'année pour les 3^{ème}** – Apelevia propose de contribuer à un projet de leur choix et qui reste à définir (bowling, picnic, party, etc...).
- **Visite de l'association 'Au fil du Niger'** : basée à Aix en Provence depuis les années 2000, cette association gère des centres médicaux au Niger et au Bénin et apporte un soutien logistique dans le domaine scolaire. Le 20 octobre dernier, Mme Mélanie Makou Dakpogan a rendu visite à la classe de 5^{ème} de M. Terrisse, pour leur présenter l'association et leur travail auprès des enfants et les écoles du Bénin. Cette rencontre faisait écho à leurs études du continent africain et aux problèmes rencontrés par de nombreux pays en développement.

- **Christmas carols** – 30 élèves inter et non inter ont participé à 6 répétitions organisées et animées par 7 mamans membre d'APELEVIA. Des chants ont été chantés dans la cantine le jour du repas de Noël. Cette nouvelle initiative a été appréciée par tous et pourra être reconduite l'an prochain avec un peu plus d'anticipation pour optimiser l'organisation (notamment pour permettre à un plus grand nombre d'élèves de prendre part au projet).
- **Yearbook** – une équipe est en cours de constitution pour réaliser le livret de cette année scolaire 2017-2018.
- **Nouveau projet proposé:** une opération de sensibilisation des élèves et des parents sur les risques liés à l'utilisation intensives des smartphones et des multiples écrans. Ce projet pourrait se faire sous forme d'une projection de film suivi d'une discussion.

4) Journée Portes Ouvertes

Mme Manivet demande à Apelevia de participer à la journée portes ouvertes du collège Mignet, qui aura lieu samedi 7 avril de 9h à 12h. Idéalement il faudrait 2 parents (ou plusieurs parents se succédant) pour répondre aux éventuelles questions des futurs parents d'élèves sur la section internationale anglophone.

5) DNB – Diplôme National du Brevet

Pas de changement par rapport à la nouvelle formule des épreuves introduites l'an dernier. Notamment tous les élèves ont le droit de présenter jusqu'à 5 minutes de leur oral DNB dans une langue étrangère qui est enseignée dans l'établissement. Il est rappelé que l'épreuve complémentaire en anglais comprend 2 oraux que les élèves passent pour obtenir l'option internationale du brevet (oraux de 20 minutes pour Histoire/Geo et Anglais).

III. Rentée scolaire 2018-2019

1) Concours d'entrée en 6^{ème}

Les dates du prochain concours d'entrée en 6^{ème} ont été fixées au Lundi 16 avril et mardi 17 avril 2018, pour tenir compte d'un calendrier compliqué par les vacances scolaires de printemps (du 21 avril au 7 mai) et les jours fériés du mois de mai.
Période de dépôt des dossiers : du 26 janvier au 26 mars 2018
Les modalités de réception/ confirmation des dossiers d'inscription et de convocation aux épreuves sont rappelées.

La liste des admis sera affichée sur le site du collège le vendredi 18 mai 2018.
Cette année, 30 places sont ouvertes en 6^{ème}, selon le nombre accordé par la direction académique.
(Pour mémoire, le niveau attendu est fin de UK Key Stage 2).

A noter qu'un autre concours est ouvert au Collège Monot aux Pennes Mirabeau (Tests les 11 et 12 Mai 2018).

2) **Entrée en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}**

Aucune place n'est ouverte pour les niveaux autres que 6^{ème} actuellement, car aucun départ n'est annoncé à ce jour. La direction décide de n'accepter aucun dossier de candidature pour les niveaux supérieurs.

Cependant, les parents d'élèves rappellent qu'à cette période de l'année peu de familles, pour ne pas dire aucune, savent qu'elles vont partir (cf. expérience des années passées). C'est pour cela qu'une procédure d'admission avait été délibérée et acceptée au Conseil International de janvier 2017. Le recours à une admission sur dossier, aurait permis de pouvoir répondre à l'admission de nouveaux élèves dans le cas où des places se libèreraient d'ici juin 2018.

Les représentants des parents d'élèves sont préoccupés par la décision de ne pas suivre une procédure longuement débattue qui posait un cadre et répondait aux souhaits de clarté et de transparence.

IV. Questions diverses

- **Organisation des cours d'anglais en demi-groupe pour les 6^{ème} et 5^{ème} :**

Depuis la rentrée la classe d'anglais est dédoublée en 6^e et 5^e : 1h par semaine est dédiée à la grammaire en demi-groupe. Concrètement les élèves ont 1h par semaine en 1/2 groupe, une semaine sur deux. Pour Mme Fady le bilan est positif pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, ce qui est confirmé par les témoignages rapportés en séance par les représentants des élèves. Les parents d'élèves présents dont les enfants sont concernés acquiescent également. Ce travail à effectif privilégié permet un temps d'adaptation et d'ajustement pour ces nouveaux élèves en section internationale, qui peuvent prendre leurs marques plus facilement. Cet aménagement ne semble toutefois pas approprié pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Après échanges, le Conseil estime que ce temps en demi-groupe est particulièrement bénéfique pour les 6^{ème}. Le professeur et la direction sont favorables à sa poursuite et à son renouvellement l'année prochaine mais seulement sur ce niveau.

La question de la perte d'une demi-heure d'enseignement d'anglais est toutefois soulevée. Les représentants des parents d'élèves suggèrent la possibilité pour le demi-groupe qui ne serait pas en classe d'avoir un exercice à rendre et de le travailler dans une autre salle sous la surveillance d'un adulte (comme une permanence obligatoire). Mme Manivet indique que le Collège n'a malheureusement pas les ressources humaines pour assurer ceci.

Toutefois elle indique son souhait pour l'an prochain de reconduire cet aménagement mais à hauteur d'1h de ½ groupe par semaine, au lieu d'une semaine sur 2 cette année. Ceci permettrait de ne pas réduire le total d'heures d'anglais dispensé aux élèves. Néanmoins ce point est conditionné aux moyens qui seront alloués au collège (DGH) dont elle ne connaît pas encore l'enveloppe à ce stade.

- **Le Projet d'établissement**

Les représentants Apelevia demandent où en est la rédaction du prochain projet d'établissement et si ses représentants seront associés aux réflexions préliminaires. Mme Manivet indique qu'il est en cours de finalisation par le Collège. Elle nous tiendra informés une fois qu'il sera concrétisé.

- Une question est posée sur la possibilité d'effectuer les **entretiens du concours par Skype**.

Mme Fady indique que la section anglophone de Mignet n'est pas vouée à faire passer des entretiens par Skype, notamment compte-tenu du nombre de candidats de haute qualité qu'elle peut rencontrer en face à face.

- Mme Manivet nous informe par ailleurs qu'elle a travaillé sur le site internet du Collège pour que la section internationale soit d'avantage accessible.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Conseil est levé à 19h10.

Compte-rendu rédigé par les représentants des parents d'élèves, pour le Conseil International.